



PLAN DE PROTECTION ORANGE



GARANTIE SUPPLÉMENTAIRE ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION

OBTENEZ UNE PROTECTION DÈS AUJOURD'HUI!

Parlez à votre concessionnaire Kubota local dès maintenant pour trouver le meilleur plan de protection pour votre équipement.



Pour en savoir plus, consultez le site Kubota.ca/orange-protection-plan



KUBOTA CANADA LTÉE
1155, KUBOTA DRIVE
PICKERING, ONTARIO
L1X 0H4

EXEMPLE DE GARANTIE : Série SSV

	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	ANNÉE 4	ANNÉE 5
GARANTIE STANDARD					
GARANTIE DE BASE (JUSQU'À 2 000 H)	GARANTIE DE BASE (JUSQU'À 2 000 H)	GARANTIE DU GROUPE MOTO-PROPULSEUR ACHÉTABLE (+1 000 H = 3 000 H)	GARANTIE DE BASE ACHÉTABLE (+1 000 H = 3 000 H)	GARANTIE DE BASE ACHÉTABLE (+1 000 H = 3 000 H)	GARANTIE DE BASE ACHÉTABLE (+1 000 H = 3 000 H)
GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR (JUSQU'À 2 000 H)	GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR (JUSQU'À 2 000 H)	GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR ACHÉTABLE (+1 000 H = 3 000 H)	GARANTIE DE GROUPE ACHÉTABLE (+1 000 H = 5 000 H)	GARANTIE DE GROUPE ACHÉTABLE (+1 000 H = 5 000 H)	GARANTIE DE GROUPE ACHÉTABLE (+1 000 H = 5 000 H)
GARANTIE SUR LES ÉMISSIONS (PLUS DE 25 HP = 5 ANS OU 3 000 H)					

Aucune réclamation durant votre plan de protection Orange Kubota? Obtenez un crédit de 100 % sur un nouveau Kubota.

PLAN DE PROTECTION ORANGE KUBOTA

EXEMPLE 1 :
Achat d'un bloc de garantie de base (sans groupe motopropulseur) et d'un bloc de garantie du groupe motopropulseur.

EXEMPLE 2 :
Achat de trois blocs de garantie de base (sans groupe motopropulseur) et de trois blocs de garantie du groupe motopropulseur.

GARANTIE DE BASE (JUSQU'À 2 000 H)	GARANTIE DE BASE (JUSQU'À 2 000 H)	GARANTIE DE GROUPE ACHÉTABLE (+1 000 H = 3 000 H)	GARANTIE DE GROUPE ACHÉTABLE (+1 000 H = 3 000 H)	GARANTIE DE GROUPE ACHÉTABLE (+1 000 H = 3 000 H)	GARANTIE DE GROUPE ACHÉTABLE (+1 000 H = 3 000 H)
GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR	GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR	GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR ACHÉTABLE (+1 000 H = 3 000 H)	GARANTIE DE GROUPE ACHÉTABLE (+1 000 H = 5 000 H)	GARANTIE DE GROUPE ACHÉTABLE (+1 000 H = 5 000 H)	GARANTIE DE GROUPE ACHÉTABLE (+1 000 H = 5 000 H)
GARANTIE SUR LES ÉMISSIONS (PLUS DE 25 HP = 5 ANS OU 3 000 H)					

Protégez votre investissement. Travaillez avec confiance.

Posséder de l'équipement Kubota est un investissement dans la qualité, la fiabilité et le rendement. Grâce au **plan de protection Orange Kubota**, vous pouvez prolonger votre garantie au-delà de la durée initiale, ce qui vous assure des années d'utilisation sans tracas et une totale tranquillité d'esprit.

Protection simplifiée et intelligente

Financement facile

Ajoutez votre plan de protection Orange Kubota à votre programme de financement pour des paiements simples et abordables.

Gardez votre équipement en bon état de fonctionnement

Les pannes d'équipement peuvent perturber vos travaux. Notre garantie prolongée vous protège et vous permet de vous concentrer sur ce qui compte le plus.

Exclusif à Kubota Canada

Offert uniquement par l'intermédiaire de vos concessionnaires locaux de Kubota pour un service et un soutien d'expert.

Pourquoi choisir le plan de protection Orange Kubota?



Propriétaire en toute tranquillité d'esprit

Obtenez une couverture prolongée pour votre équipement Kubota et profitez d'une protection contre les réparations imprévues.



Sans risque : Crédit de 100 % garanti

Si vous ne présentez pas de réclamation pendant votre période de garantie prolongée, recevez 100 % du coût de la garantie à titre de crédit pour votre prochain achat de Kubota.*



Réparations sans tracas

Toutes les réparations sont effectuées par votre concessionnaire de confiance qui utilise des pièces d'origine Kubota, ce qui assure un service de qualité supérieure et la longévité.



Aucune franchise et aucuns frais cachés

Aucun frais à déboursier lorsque vous faites une réclamation, et vous bénéficierez d'un service fiable et professionnel au moment où vous en avez besoin.



Une protection flexible qui répond à vos besoins

Choisissez une protection supplémentaire de 1 à 3 ans pour la garantie de base, la garantie du groupe motopropulseur ou les deux, selon votre modèle, vous permettant d'obtenir une meilleure valeur de revente.



Couverture transférable

Si vous vendez votre Kubota, la couverture de la machine demeure en vigueur, ce qui augmente sa valeur de revente**.



Achetez à tout moment

Vous pouvez ajouter le plan de protection Orange Kubota à tout moment avant l'expiration de la garantie de base.



Termes et conditions

- *Le crédit ne peut être utilisé que pour l'achat d'un nouvel équipement Kubota lors de l'échange de l'équipement d'origine avec la garantie ajoutée.
- *100 % du prix d'achat original du plan de protection orange Kubota peut être appliqué.
- *Vous pouvez utiliser votre crédit du plan de protection Orange Kubota pour un maximum de 25 % de la valeur totale du nouvel équipement.
- *Doit être utilisé dans les 12 mois suivant l'expiration du plan de protection Orange Kubota.
- **La portion résiduelle de la garantie est uniquement transférable à une nouvelle machine si la remise n'est pas appliquée. Cette disposition renvoie à la section relative au crédit.

